val d'oise
le département

Direction de la Gestion Patrimoniale

Cergy, le 29 MAI 2019

I19-DGP-0369

AFFAIRE SUIVIE PAR : MME ROUSSEL
☎ : 01 34 25 31 50

Madame METREF
et Monsieur BENEDIC

Madame la Conseillère départementale,
Monsieur le Conseiller départemental,

Par courrier en date du 16 janvier dernier, vous avez attiré mon attention sur une demande des enseignants du collège Eugénie Cotton d'Argenteuil relative à l'état de la salle de tennis de table de l'établissement.

Pour votre complète information, le collège a sommairement aménagé le local vélos situé à l'entrée du collège en salle de tennis de table. Ce local, qui n'est que partiellement clos, n'a donc pas vocation à servir de salle de sport. De surcroît, le programme type des collèges du département ne prévoit aucun équipement sportif fermé.

Par conséquent, au regard du contexte budgétaire contraint et des très nombreux travaux à programmer au sein des 110 collèges du département, vous comprendrez que cette opération n'est pas jugée prioritaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère et Monsieur le Conseiller, mes respectueuses salutations.

Virginie TINLAND

Vice-Présidente déléguée à l'Education et
à l'Enseignement Supérieur

Copie : Mme CARLE, DGAD
Mme BOONE, DEC

Conseil départemental du Val d'Oise
2, avenue du parc
CS 20 201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise Cedex

tél 01 34 25 32.62
fax 01 34 25 31.51
www.valdoise.fr
info@valdoise.fr

val d'oise
le département

courrier reçu le
18 JAN. 2019
secrétariat des Vice-Présidents

Fabien BENEDIC
Conseiller départemental du canton d'Argenteuil 2
Conseiller municipal d'Argenteuil

Nadia METREF
Conseillère départementale du canton d'Argenteuil 2
Conseillère municipale d'Argenteuil

A19-0000475
22/01/2019

Madame Virginie TINLAND
Vice-Présidente en charge de l'éducation
et de l'enseignement supérieur

Cergy, le 16 JAN. 2019

Réf – Arg2/OS/2019/0006

Madame la vice-Présidente,

Notre attention a été attirée par les enseignants du collège Eugénie Cotton à Argenteuil sur l'état d'insalubrité de la salle de tennis de table de l'établissement. Cette salle se serait gravement dégradée en raison d'infiltrations d'eau et ne serait plus adaptée à l'accueil des élèves.

Nous vous serions reconnaissants de l'attention que vous voudrez bien faire porter à cette situation et des informations que vous pourrez nous communiquer sur la suite susceptible d'être réservée à cette situation.

Ils attirent par ailleurs notre attention sur l'absence de prise en charge financière par le département de l'utilisation de la patinoire d'Argenteuil par les collégiens au même titre que les autres équipements sportifs. Cette situation aurait été évoquée avec vous en septembre dernier lors d'un entretien avec le SNEP95. La possibilité de diversifier l'offre sportive pour les collégiens de notre département est une chance pour ces jeunes. Sa mise en œuvre ne peut pas être supportée par les seuls fonds pédagogique des établissements qui, nous le savons, sont très largement sollicités. Nous vous remercions des informations que vous pourrez nous communiquer sur ce dossier.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions de croire, Madame la vice-Présidente, en l'assurance de notre parfaite considération.

Fabien BENEDIC

Nadia METREF

Conseil départemental du Val d'Oise
Hôtel du Département
2, avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél 01 34 25 14 74
fabien.benedic@valdoise.fr
nadia.metref@valdoise.fr